

UNIVERSITE PARIS DIDEROT

Département de médecine générale

Commission des thèses

Oups... Pas de chance !

Le régime de gestion informatique des jurys de thèses a changé le 4/11/2012. Dorénavant tous les étudiants doivent déposer une version électronique de leur thèse AVANT de pouvoir contacter le bureau des thèses pour l'organisation d'un jury

Mais l'étudiant auquel vous vous intéressez avait déjà contacté le bureau des thèses avant cette réforme. Il appartient à l'ANCIEN REGIME et vous devez vous mettre en rapport avec lui pour obtenir sa thèse sous forme papier.

La commission des thèses du DMG